



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1

Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036

Courriel : taxation@lacducerf.ca

Site Web : www.lacducerf.ca

Facebook : Municipalité de Lac-du-Cerf

La voix du Cerf

Journal municipal de Lac-du-Cerf
Numéro 32, juin 2020



Source : Pierre Raïche

BIENVENUE DANS LA NATURE

ça va bien aller !



Table des matières

Le mot de la mairesse

Transport adapté aux personnes handicapées

Camping LE PETIT ÉGARÉ

Urbanisme

Voirie

Bibliothèque

Embellissement

MADA

Patrimoine

Les associations

Les petites annonces

Les commerces

Ressources communautaires

Services administratifs

Coordonnées

Municipalité de Lac-du-Cerf
19, chemin de l'Église
Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1
Téléphone : 819 597-2424
Télécopieur : 819 597-4036

Secrétaire-trésorière et directrice générale

Jacinthe Valiquette
819 597-2424 poste 21
dg@lacducerf.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Josée Gougeon
819 597-2424 poste 22
taxation@lacducerf.ca

Travaux publics

Gaétan Fauteux
819-597-2323
voirie@lacducerf.ca
Pour urgence : 819-660-4777

Inspectrice en bâtiment et environnement

Annabelle Pilote
819-597-2424 poste 25
urbanisme@lacducerf.ca

Responsable de la bibliothèque municipale

Rolande Huberdeau
819-597-4163
biblio@lacducerf.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Le lundi : de 9h à 12h et de 13h à 16h
Du mardi au vendredi : de 13h à 16h

Il y a des zones Wi-Fi gratuites
au Centre communautaire
Gérald-Ouimet, 15 rue Émard
et à l'Hôtel de ville, 19 chemin
de l'Église



Mot de la mairesse

Danielle Ouimet



Avec la pandémie qui nous confine à la maison, le conseil municipal tient ses assemblées de conseil par visioconférence.

L'ordre du jour de la réunion est mis sur le site internet de la municipalité www.lacducerf.ca. Vous pouvez le consulter quelques jours avant et posez vos questions avant 14h, le jour de la réunion.

Par la suite, la rencontre qui est filmée, est disponible sur ce même site.

Pour plus d'information, visitez le site internet, il y a une foule de renseignements sur plusieurs sujets.

Comme le gouvernement interdit les rencontres en grands groupes jusqu'au 31 août 2020, il n'y aura aucune activité qui se tiendra au centre communautaire Gérald-Ouimet, il n'y aura pas de fête nationale le 24 juin, de vente de livre à la bibliothèque, de tournoi de pêche, d'AGA des organismes municipaux. Nous vous tiendrons au courant quand les activités pourront recommencées.

Programme d'aide financière et de crédit de taxes aux entreprises admissibles

Le 17 septembre 2014, le conseil municipal de Lac-du-Cerf adoptait un règlement pour aider les entreprises de chez-nous (pour info www.lacducerf.ca).

En 2015, nous avons aidé Le marché Express du Lac et l'Atelier L.P., en 2016, le garage Martin Léonard et en 2017, le restaurant Quatre Saisons.

En 2020, nous avons octroyé 5 000\$ à Nicolas Pentassuglia pour le Domaine Cavallo pour un investissement de 306 800\$ et aux Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf 2 500\$ pour un investissement de 51 305\$.

Le conseil est fier de pouvoir aider la communauté.

Ça va bien aller !





TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le 17 décembre 2005, la Municipalité de Lac-du-Cerf avait confirmé, par résolution, au ministère des Transports du Québec, son engagement à offrir un service de transport adapté pour personnes handicapées, sur son territoire, dans le cadre du volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté.

La Municipalité de Lac-du-Cerf offre le service. Cependant, avant de bénéficier de ce transport vous devez être admissible.

Qui est admissible au transport adapté ?

Le transport adapté est un service de transport en commun qui, comme son nom l'indique, est adapté aux besoins des personnes handicapées. Cependant, seules les personnes handicapées dont l'incapacité compromet grandement leur mobilité peuvent y être admises. Dans ce contexte, la politique d'admissibilité détermine les critères d'admission et le processus de traitement des demandes.

Que faire pour être admis au transport adapté ?

Vous devez vous adresser à votre municipalité** pour obtenir le formulaire de demande d'admission au transport adapté qui indique les attestations à fournir et expliquant la marche à suivre, soit :

- Remplir la partie 1 « Renseignements généraux »;
- Faire remplir la partie 2 sur les incapacités par un professionnel de la santé.

Une fois les deux parties dûment remplies, veuillez acheminer le formulaire au Comité d'admission du service de transport adapté de votre territoire à l'adresse suivante :

Madame Chantal Lajeunesse
Comité d'admission désigné
930, rue St-Louis
Joliette (Québec) J6E 3A4

Mode de fonctionnement

Le mode de fonctionnement retenu par la municipalité est la subvention directe à l'utilisateur puisqu'il n'a pas été possible pour la municipalité de signer un contrat de service avec un transporteur autorisé.

Ce mode de fonctionnement consiste en ce qui suit :

La personne handicapée (ou celle qui en a la charge) gère elle-même ses déplacements. Elle fait appel à un transporteur de son choix légalement autorisé. Puisque dans bien des cas les limitations des personnes handicapées ne nécessitent pas l'utilisation d'un véhicule adapté, l'utilisation d'un véhicule régulier peut être envisagée.

Après son admission, la personne handicapée devra signer un engagement à respecter certaines conditions, dont les suivantes :

- L'argent versé servira exclusivement aux déplacements prévus et approuvés par la municipalité;
- Les déplacements approuvés ne doivent pas être subventionnés par d'autres programmes de compensation (CSST, SAAQ, régie régionale, etc.);
- Les pièces justificatives seront remises à la municipalité dans les délais prescrits par celle-ci;
- Le nombre de déplacements prévus et approuvés par la municipalité devra être respecté, soit **104 déplacements par année** (un aller-retour compte pour 2 déplacements);
- S'il y a lieu, toute somme versée en trop fera l'objet d'un ajustement par la municipalité.

Contribution financière

➤ La contribution financière retenue est de quatorze dollars (17\$) par déplacement, se répartissant comme suit :

➤ Contribution de la municipalité : 20%	3,40\$
➤ Contribution de l'utilisateur : 15%	2,55\$
➤ Contribution du MTQ : 65%	<u>11,05\$</u>
	17,00\$

****Les personnes intéressées peuvent se procurer le formulaire de demande d'admission aux heures d'ouverture du bureau municipal
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf**

**Le lundi de 9h à midi et de 13 h 00 à 16 h 00
du mardi au vendredi, entre 13 h 00 et 16 h 00**

******Notez que pendant la pandémie, vous pouvez envoyer un courriel à taxation@lacducerf.ca ou appelez au 819-597-2424 poste 22 et Josée vous enverra le formulaire par courriel ou par la poste.**



CAMPING « LE PETIT ÉGARÉ »

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAMPING

La date d'ouverture du camping est fixée au premier vendredi de juin.

La date de fermeture du camping est fixée au troisième dimanche de septembre.

RÉSERVATIONS

Les réservations d'emplacements (voir annexe 1 pour les emplacements) doivent obligatoirement se faire au numéro de téléphone (819) 597-2424, poste 22, durant les jours et les heures d'ouverture du bureau municipal.

Personne ne peut se présenter sur le site sans avoir au préalable fait sa réservation d'emplacement par téléphone et avoir acquitté tous les frais requis.

TARIF PAR EMPLACEMENT DE CAMPING

Le tarif par emplacement de camping est du 25\$ par jour.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Acompte requis:

Un acompte de 30% est requis lors de la réservation. Il sera fait par carte de crédit lors de la réservation par téléphone. Il est à noter que l'acompte est non remboursable.

Au moment de la réservation de votre séjour, l'acompte sera prélevé sur une carte de crédit Visa ou MasterCard. Dès que nous aurons complété la « Demande de Réservation », nous vous ferons parvenir, par courriel, la confirmation de votre réservation avec tous les détails nécessaires.

Versement du solde

Dans la semaine précédant votre séjour au camping, vous devrez acquitter la balance de votre facture de réservation, au numéro de téléphone (819) 597-2424, poste 22, durant les jours et les heures d'ouverture du bureau municipal. Le solde de la facture sera prélevé sur une carte de crédit Visa ou MasterCard. Par la suite, nous vous ferons parvenir, par courriel, la confirmation du paiement total que vous devrez avoir avec vous lors de votre séjour. Ce reçu vous servira de preuve.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART – CAMPING

Les locataires d'emplacements de camping pourront occuper leur terrain à compter de 15 h le premier jour de la location. Le jour du départ, tous les campeurs doivent libérer le terrain pour 13 h.



CAMPING « LE PETIT ÉGARÉ »

LIMITE DE TENTE PAR EMPLACEMENT DE CAMPING

Une seule tente peut être installée par emplacement de camping.

DURÉE MAXIMALE POUR UN SÉJOUR AU CAMPING « LE PETIT ÉGARÉ »

La durée maximale pour un séjour au camping « Le Petit Égaré » est de deux (2) nuitées puisqu'il n'y a aucun service sur le camping.

STATIONNEMENT

Le véhicule du locataire d'un emplacement de camping doit être stationné au stationnement prévu à cette fin à l'entrée du parc.

FEUX DE CAMP

Les feux de camp sont permis dans les foyers seulement. En période de sécheresse, la Municipalité se réserve le droit d'en interdire l'usage.

Il est strictement interdit de faire des feux de camp lorsque des avis sont émis en ce sens par la Société de la Protection des Forêts contre le feu.

Les feux de camp sont interdits sur la plage.

Tout feu de camp devra être éteint minutieusement lorsque les campeurs et les clients se retirent.

INTERDICTION AUX ANIMAUX

Nul ne peut amener ou introduire un animal au parc ou terrain de camping rustique « Le Petit Égaré » à l'exception d'un chien guide (chien entraîné pour guider un handicapé visuel).

BAIGNADE

Au lac, il n'y a aucun sauveteur, la baignade est interdite. Les contenants de verre sont interdits sur la plage.

Il est strictement défendu d'utiliser un savon ou du shampoing dans les eaux du lac.

Tous les voyageurs et visiteurs doivent se conformer aux règlements en vigueur sur le camping.

ANNEXE 1



Note: Aucun point d'eau potable



Toilette sèche



Plage



Aire de pique-nique



Abri



Emplacement de camping

0 m 35 m 70 m 105 m 140 m



Par Annabelle Pilotte
Inspectrice en bâtiment et environnement



Nouvelle application pour la sécurité civile disponible maintenant

Notre plateforme de sécurité civile est présentement disponible en ligne, vous pouvez télécharger l'application gratuitement sur votre cellulaire ou votre tablette électronique, que votre système d'exploitation soit iPhone ou android. Il faut simplement rechercher l'application idSide Écho et vous abonner à la municipalité de Lac-du-Cerf.

Avec cette application vous serez en mesure de recevoir des notifications vous informant de tout évènement ou situation qui touche notre territoire tel que :

- Les situations d'urgences
- Les alertes météo
- Les interdictions de feu
- Les travaux sur les chemins municipaux
- La présence de cyanobactéries sur nos lacs.

Vous y trouverez des informations pertinentes tel que les procédures à suivre en cas de différentes situations par exemple, tornade, chaleur accablante, incendie de forêt, etc.

Lavage de bateau

Vous souhaitez profiter de nos plans d'eau, avant de mettre votre embarcation à l'eau, il ne faut pas oublier de passer au lavage de bateau derrière l'Hôtel de Ville, et ce, que vous soyez en visite ou résident de Lac-du-Cerf. **Bien qu'il n'y ait pas de laissez-passer pour les résidents cette année, vous devez quand même remplir l'enveloppe et récupérer les coupons à l'intérieur.** Il faut comprendre que même si votre bateau ne visite aucun autre lac que le petit et grand lac du Cerf, il faut quand même passer au lavage de bateau au préalable, chaque fois que vous mettez votre bateau à l'eau. Vous donnerez ainsi l'exemple à tous et éviterez que les gens ne fassent comme vous et se mettent à l'eau sans avoir effectué un bon nettoyage de leur bateau. Si on veut garder notre lac en santé et éviter d'y apporter toutes sortes d'espèces nuisibles ou de parasites, il faut donner l'exemple, d'autant plus que le lavage de bateau est gratuit pour tous les propriétaires de Lac-du-Cerf, donc aucune raison de s'en passer.



N'oubliez pas que nous avons un système de caméra à l'arrière de l'hôtel de ville, donc il est facile de savoir si vous avez vraiment effectué le lavage de votre embarcation et d'identifier les contrevenants avec les plaques d'immatriculation.



Nouvelle réglementation concernant les chiens

Le nouveau règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, élaboré par le gouvernement du Québec, est entré en vigueur le 3 mars dernier. N'oubliez pas que **tout propriétaire ou gardien d'un chien** dont l'adresse principale est à Lac-du-Cerf devra acquitter des **frais annuels** d'enregistrement. Le propriétaire ou gardien d'un chien devra aussi fournir son nom et ses coordonnées ainsi que le nom, la race, le sexe, la couleur, les signes distinctifs, l'année de naissance, la provenance et le poids du chien. Le chien devra porter la médaille remise par la municipalité afin d'être identifiable en tout temps.

IMPORTANT

Si vous posséder ou garder un chien et que votre adresse principale est à Lac-du-Cerf, vous devez, remplir le formulaire d'enregistrement de votre chien auprès de la municipalité et acquitter les frais annuels, et ce, même si vous avez déjà enregistré votre chien dans les années antérieures.

N'oubliez pas d'apporter une photo de votre chien en format papier ou numérique.

Interdiction de faire des feux à ciel ouvert



La SOPFEU a émis un avis d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert depuis le 23 avril dernier pour plusieurs régions, dont la MRC Antoine-Labelle. Cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque

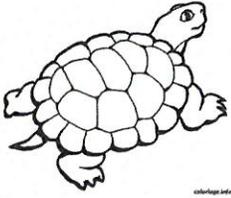
les pompiers répondent à des alertes. Rappelons que quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende de 500\$ à 50 000\$.

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert: les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et **munies de pare-étincelles**, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter **des ouvertures d'une dimension maximale de 1 centimètre.**

[🚫🔥 LEVÉE PARTIELLE DE L'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT 🔥🚫]

Consultez les détails du communiqué par ici ==>

<https://sopfeu.qc.ca/communiqués/levee-partielle-de-linterdiction-de-faire-des-feux-a-ciel-ouvert-en-foret-ou-a-proximite/>



Tortues

Le mois de juin correspond au moment de la ponte des œufs pour les tortues et c'est pourquoi on a tendance à en voir plus à ce moment de l'année, car elles s'aventurent sur le bord de nos routes afin d'y pondre leurs œufs.

Il est important de protéger les tortues, car chaque espèce est importante dans un écosystème. Les tortues ont un rôle de prédateur et de proie. Elles contribuent à nettoyer les étangs et les lacs en mangeant des plantes, des insectes et des poissons morts tout en représentant une source de nourriture pour d'autres animaux. Elles aident également à disperser d'autres formes de vie en se déplaçant d'un milieu humide à l'autre. Faire disparaître une espèce d'un écosystème peut affecter dramatiquement son équilibre en altérant d'autres organismes. En tant qu'humains, nous ne voyons pas nécessairement l'impact de chaque espèce sur notre bien-être, alors qu'un petit changement peut avoir des conséquences qui se répercuteront éventuellement sur nos vies. Les activités de l'humain dans l'habitat des tortues apportent leur lot de menaces et occasionnent de la mortalité additionnelle de tortues adultes pouvant avoir de graves conséquences sur une population.

Tous les efforts de protection sont donc importants pour assurer le maintien de nos populations de tortues! C'est pourquoi aujourd'hui j'aimerais vous parler du programme carapace? Ce programme consiste à répertorier les différentes tortues aperçues dans nos régions. L'information recueillie dans les formulaires de signalement est autogénérée dans une base de données qui est partagée annuellement avec les experts de l'Équipe de rétablissement des tortues du Québec et les partenaires qui peuvent poser des actions de protection des tortues. Vous pouvez contribuer à protéger les tortues et c'est très simple. Si vous voyez une tortue, prenez-la en photo, notez l'endroit où vous êtes et allez remplir le formulaire sur la page de www.carapace.ca.

Veillez noter qu'en raison du coronavirus, les bureaux municipaux sont fermés au public, vous pouvez par contre me rejoindre par courriel à urbanisme@lacducerf.ca ou encore par téléphone au 819-597-2424 poste 25.

Je serai en vacances du 17 au 30 août inclusivement, donc soyez prévoyant si vous croyez avoir besoin d'un permis durant cette période.



Résidus domestiques dangereux RDD

Par Gaétan Fauteux

Il est interdit de déposer des résidus domestiques dangereux (RDD)
au garage municipal.

Si vous voulez vous en départir immédiatement vous pouvez aller les
déposer au site de la Régie intermunicipale de la Lièvre
Au 1064, rue Industrielle à Mont-Laurier
Ou pour information contacter le 819-623-7382



Encore cette année, il y aura deux collectes
à Lac-du-Cerf au garage municipal

Mardi le 25 juin 2020 de 8h à 12h et de 13h à 16h30
Et le mardi 8 septembre 2020 de 8h à 12h et de 13h à 16h30

Technologies d'information + technologies de communication = TIC



Nous avons un conteneur à l'Hôtel de ville pour recevoir ces « TIC »,
Vous pouvez les apporter
du lundi au vendredi de **de 9h à 12h et de 13h à 16h** .

**La municipalité met à la disposition des citoyens un
conteneur pour le polystyrène PROPRE**

Il est placé devant le centre civique au 11 rue Émard

EMBALLAGES DE POLYSTYRÈNE PROPRES



Emballage d'appareils électroniques
Emballage d'appareils électroménagers
Caissettes en polystyrène pour végétaux
Autres emballages de polystyrène

CONTENANTS ALIMENTAIRES DE POLYSTYRÈNE PROPRES



Verre de café en polystyrène
Assiette en polystyrène
Barquette alimentaire en polystyrène
Crête d'œuf en polystyrène



Autres contenants alimentaires de polystyrène



Réouverture de la bibliothèque de Lac-du-Cerf

La bibliothèque sera ouverte aux heures normales :

Le mardi, de 12h45 à 15h15, jeudi de 14h à 17h et samedi
de 13h à 14h30

Des mesures sanitaires seront respectées, telles que :

- La responsable de la bibliothèque portera un masque et des gants;
- Les utilisateurs devront porter un masque aussi et il y aura désinfection des mains en entrant;
- Un seul utilisateur sera autorisé à l'intérieur de la bibliothèque, à la fois
- Nettoyage régulier des surfaces fréquemment touchées.

Il vous est toujours possible d'aller chercher des livres numériques dans le réseau biblio des Laurentides par le site Ma biblio à moi, en utilisant votre no. de carte et votre NIP. Il y a possibilité d'en avoir une temporairement si vous ne l'avez pas.





En juin,

C'est le temps de.....

L'été est enfin arrivé ! ce mois-ci, admirez vos annuelles, reoltez vos premiers légumes et effectuez quelques tâches au jardin.

SUR LE TERRAIN :

- Déchaumez et aérez la pelouse;
- Appliquez une mince couche de terreau;
- Réensemencez, si nécessaire;
- Tondez la pelouse à 7,5 cm.

AU JARDIN :

- Désherbez les plates-bandes et binez le sol;
- Éclaircissez les plantes, au besoin;
- Pincez les vivaces hautes;
- Rabattez les vivaces de printemps défleuries (vers la fin du mois)
- Coupez le feuillage des bulbes (tulipes, jonquilles, etc) lorsqu'il est complètement jauni;
- Éliminez les fleurs fanées des annuelles et des vivaces.
- Transplantez les annuelles en pleine terre, dans les bacs et dans les pots;

- Arrosez abondamment les nouvelles plantations;
- Taillez les cèdres et les conifères (vers la fin du mois)

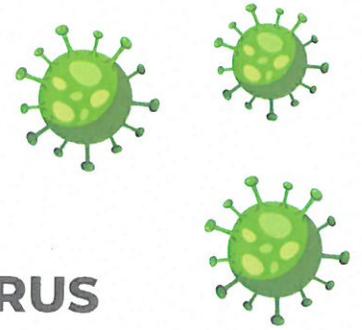
AU POTAGER :

- Transplantez les semis acclimatés;
- Plantez les aubergines, les cerises de terre, les citrouilles, les concombres, les fines herbes, les melons, les poivrons et les tomates;
- Fertilisez, taillez et tuteurez les tomates;
- Récoltez les fleurs d'ail et les premiers légumes (épinards, laitue, radis, etc.)

Vos semis sont presque terminés ? Ne rangez pas vos outils de jardinage pour autant, car d'abondantes récoltes vous attendent en juillet ! D'ici là, procurez-vous le matériel dont vous avez besoin pour la période de la mise en conserve : elle approche à grands pas !



Soyons des voisins solidaires



POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS

Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes améliorent la condition d'individus et de la collectivité.

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence.

Chaque geste, petit ou grand, compte pour devenir un meilleur voisin.



Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui?

RESTEZ CHEZ VOUS!

Suivez les consignes gouvernementales et celles de votre municipalité.

Malgré le confinement, vous pourriez en profiter pour communiquer par téléphone ou vidéoconférence avec des personnes susceptibles de souffrir d'isolement.

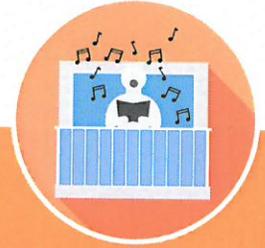


**Besoin de sortir?
GARDEZ VOS DISTANCES!**

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre!

Portez une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou en quarantaine.

Tentez de les approcher et de connaître leurs besoins par un mot dans leur boîte aux lettres ou sur leur porte. Peut-être ont-ils besoin de denrées ou de médicaments? Et qui sait? Vous aurez peut-être le privilège de promener un chien!



Si vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ, contactez les organismes communautaires, visitez le site onjasetu.ca ou jebenevole.ca, et proposez de faire du bénévolat.

Vous êtes du type « voisin rassembleur » et créatif?

Créez un groupe d'entraide sur une plateforme numérique pour échanger des services entre personnes à proximité.

Organisez une chorale sur votre balcon pour célébrer l'anniversaire des membres de votre famille avec vos voisins.

Mettez vos talents et vos idées folles à profit! Ils feront sourire!

Demeurez à l'écoute de vos possibilités et de celles de vos voisins. Ne soyez pas intrusif et gardez-vous du temps pour vous.

Par vos actions, vous remarquerez que la solidarité du voisinage peut faire des miracles pour votre environnement.

Un sentiment d'accomplissement et de fierté vous envahira. Il sera gratifiant!

Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.

Partagez vos exploits sur les pages Facebook [@voisinssolidairesQc](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc) et [@Carrefourmunicipal](https://www.facebook.com/Carrefourmunicipal) avec le mot-clic [#Tousensemble](https://www.facebook.com/Tousensemble)

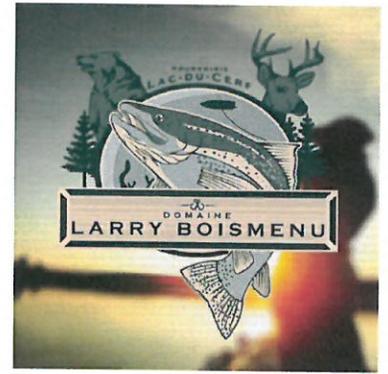
En savoir plus : voisinssolidaires.ca



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**



La Pourvoirie Boismenu Par Danielle Ouimet



Arrivés en 1918 avec l'intention de devenir colons afin que Joseph échappe à l'enrôlement militaire, Joseph Boismenu et Georgiana Faubert saisissent rapidement tout l'impact économique du tourisme naissant.

Avant même la construction des deux ponts couverts de l'île Longue en 1919, Joseph se rend accueillir les chasseurs et les pêcheurs au lac à Barbotte sur la Lièvre. Il les aide à «porter» nourriture et bagages jusqu'au bord du petit lac du Cerf où il ouvre sa terre. Devenu plus tard gardien du club de Saint-Jérôme avec la responsabilité d'en chasser les pêcheurs importuns et d'y faire la glace pour 5\$ par mois, il n'attend que la fin de ce bail de location exclusif du droit de pêche pour transformer son chantier de colon en camp de pêche et pour construire huit chalets qu'il loue aux touristes. Le sentier de portage pour s'y rendre en laisse plusieurs sceptiques mais la beauté du lieu et les belles prises font merveille. Avec Hormidas Robert et ses fils Joseph, Gérard et Adrien qui travaillent pour lui, il apprend à pêcher aux arrivants, patiemment, sans exiger de salaire. L'avant-midi se passe avec un groupe et l'après-midi avec un autre.

De son côté, Georgiana qui aime le public et ce type d'entreprise, accueille les touristes avec beaucoup de chaleur. Elle apprend quelques rudiments de la langue anglaise pour mieux comprendre la conversation avec les Américains qui se pointent de plus en plus, fait la correspondance avec les clients du Canada et des États-Unis, reçoit le monde, entretient tout l'intérieur des chalets, lave le linge, fait la cuisine, prend un soin jaloux de ses touristes, en pensionne à l'occasion, sans électricité ni téléphone pendant plusieurs années. Elle trouve encore du temps pour soigner les poules, lapins, cochons et vaches de la ferme.



Leur pourvoirie passera aux mains de leur fils aîné Joseph en 1950 qui la cédera à son tour à ses fils Larry, Lévis et Sylvain en 1978, qui savent que Lévis achètera les parts de ses frères plus tard. Malheureusement Lévis se noie en 1982. Finalement, Larry rachète les parts de Sylvain en 1984, il vend deux chalets pour en reconstruire deux autres en 1995.

Tranquillement la fin de semaine, Larry et sa conjointe, Chéryl, rénovent la pourvoirie. Ils habitent toujours Montréal, car Larry a un emploi chez De Kuyper. En 2001, Chéryl et en 2003, Larry prennent leur retraite et habitent à temps plein sur leur beau domaine. Au fil des ans, ils ont monté une clientèle fidèle qui pour plusieurs sont devenus des amis. En 2014, avec un pincement au cœur, ils décident de vendre et de s'établir à Mont-Laurier. Larry reste présent les premières années après la vente. Ce sont trois générations de Boismenu qui ont exploité la pourvoirie. Les nouveaux propriétaires sont Les Domaines Nordick inc. et ont la Microbrasserie Le Grimoire à Granby.

Pour plus d'information : procurez-vous le livre de Lac-du-Cerf « La mémoire du temps » en vente au coût de 25\$ à l'Hôtel de ville au 19, chemin de l'Église.



DEVENEZ PRÊTEUR SOLIDAIRE

AUX PROMOTEURS DE BONNE HEURE LAC-DU-CERF ET RECEVEZ DES INTÉRÊTS- CADEAUX...

Nous vous invitons à devenir PRÊTEUR SOLIDAIRE

Pour une somme de 1000\$

-Remboursement intégral dans l'une des cinq années à venir-

Comment fonctionne le prêt solidaire?

Vous prêtez un montant de 1000\$ aux Promoteurs de Bonne Heure Lac-du-Cerf (PBHLDC)

Vous signez un contrat entre vous et les PBHLDC devant témoins

Vous ne recevez pas d'intérêt en argent mais plutôt des *intérêts-cadeaux* en échange de produits et services de la part de PBHLDC tant que votre 1000\$ n'est pas remboursé. (Carte cadeau de 50\$ représentant 5% d'intérêt)

Chaque année, les PBHLDC s'engagent à rembourser 2 prêts en totalité en date du 31 décembre sur une période de 5 ans débutant le 31 décembre 2021.

Le choix des prêts remboursés par année se fait par tirage au sort, devant témoins. Lorsque votre prêt est remboursé, vous ne recevez plus de privilèges. Si votre prêt n'est pas choisi par le hasard, vous continuez de recevoir vos intérêts-cadeaux à chaque année tant que votre prêt n'a pas été remboursé.

Les PBHLDC se donnent le droit de rembourser tous les prêts avant le terme de 5 ans mais vous conservez alors les intérêts-cadeaux de l'année en cours.

Quels produits et services seront offerts par les PBHLDC et pourront être utilisés? Vous pourriez, par exemple, échanger vos intérêts-cadeaux contre des produits du café-crèmerie Le Georgiana, des frais d'inscriptions à des ateliers, des billets de spectacles ou de soirées d'animation, une carte de membre pour les locaux communautaires dont menuiserie, cuisine et couture.

Qu'advierait-il si les PBHLDC cessent leurs activités? D'abord, les PBHLDC n'ont pas l'intention de cesser leurs activités! L'appui financier du milieu commence à se faire voir et valide la viabilité et l'intérêt du projet auxquels les fondateurs ont toujours cru. Mais si jamais une catastrophe arrivait, la vente des actifs appartenant aux PBHLDC permettrait votre remboursement intégral.

Aurais-je mon mot à dire sur les dépenses reliées à mon prêt? L'argent emprunté servira à mettre en place, particulièrement, le café-crèmerie Le Georgiana qui sera, à son tour, le pilier des revenus de l'organisme avec la location du loyer de LA PRINCIPALE. Il servira aussi à l'aménagement des salles collectives de menuiserie-cuisine et couture ainsi qu'à l'établissement d'un studio pour recevoir des artistes et gens de talents en échange de spectacles et animations dans la population. Cela dit, à moins de vous impliquer de près dans ces projets en assistant aux rencontres et en mettant la main à la pâte, vous devrez accepter les décisions des PBHLDC concernant la façon d'investir votre prêt. Les PBHLDC feront un rapport annuel tous les ans que vous pourrez consulter et qui vous donnera un aperçu de ce qui aura été réalisé avec votre don.

À ce jour, Les Promoteurs de Bonne Heure ont reçu l'engagement de 3 prêteurs solidaires permettant d'aller de l'avant avec le projet! Prêtez, vous aussi, vous en serez fiers pour des années!



LES PROMOTEURS DE BONNE HEURE LAC-DU-CERF VOUS DEMANDE...



Seriez-vous intéressés à donner quelques heures par semaine au café-crèmerie pour servir les clients? (Certaines personnes se sont déjà engagées.)

*-Les jeunes à partir de 14 ans peuvent donner leur nom
(Autorisation parentale nécessaire pour les moins de 16 ans) -*



Seriez-vous intéressés à former une équipe-famille-amis respectant les normes sanitaires pour venir monter les murs de la salle à manger et poser des tablettes, un lavabo... ?

· Environ 4h de votre temps d'ici la mi-juin en apportant vos outils (mesures d'hygiène!)

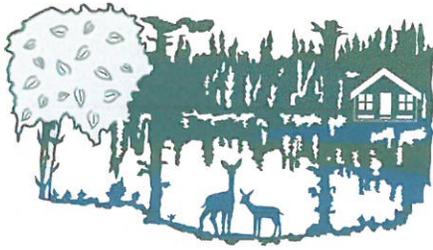
Ceci serait très apprécié.



Donnez votre nom au pbhldc@gmail.com

Sur la page Facebook des Promoteurs de bonne heure Lac-du-Cerf

Ou, au 819-597-2011



**ASSOCIATION DE PROTECTION
DU PETIT ET DU GRAND LAC DU CERF**
15 rue Émard, Porte 250, Lac-du-Cerf, J0W 1S1
www.appglc.org

Chers membres,

La COVID-19 chambarde nos vies de plusieurs façons. Si vous vivez votre confinement à Lac-du-Cerf vous avez de la chance.

Les grands rassemblements n'étant pas permis ni sécuritaires, l'assemblée générale annuelle de votre Association prévue pour le 27 juin 2020 est reportée à une date ultérieure. Vous recevrez les détails en temps et lieu.

Les membres du conseil d'administration continuent à veiller sur la santé de nos lacs et demeurent disponibles si vous avez des questions ou des inquiétudes au sujet de l'environnement des lacs. Vous pouvez communiquer avec le président, Pierre Raïche, au 819-597-2019 ou au appglcerf@gmail.com. Vous pouvez aussi consulter la page Facebook de l'Association <https://www.facebook.com/Association-de-Protection-du-Petit-et-Grand-Lac-du-Cerf-477710728949112/>

Soyez prudents et bon été sur les rives de notre beau lac.

Pierre Raïche
Président
APPGLC

Bonjour amis chasseurs et pêcheurs, il s'est écoulé 2 mois depuis la dernière fois que nous avons communiqué avec vous, 2 mois particuliers que personne n'aurait jamais imaginé vivre dans sa vie. Bien entendu vous savez que nous parlons de cette fameuse pandémie du Coronavirus-COVID-19.

Nous espérons que vous et aucun membre de vos familles respectives ainsi que dans votre entourage n'ont été affectés par ce virus et que vous vous portez bien. Comme vous le savez nous avons dû annuler notre journée de pêche familiale d'hiver et nous croyons que cette décision était la bonne en ce début de pandémie.

La situation s'est améliorée depuis mais nous subissons encore les effets de cette pandémie. Nous avons dû annuler un cours qui était cédulé en mai sur le maniement d'arc et d'arbalète à cause de la distanciation sociale. Nous avons aussi dû reporter l'ensemencement de nos 5 petits lacs à truites pour la même raison.

Depuis 2 semaines les rassemblements de 10 personnes et moins à l'extérieur sont permis et ce en respectant les règles d'hygiène et de distanciation bien entendu. Nous ne sommes pas encore revenus à la normale et c'est pour cette raison que votre comité, étant donné les circonstances, a décidé d'annuler le tournoi de pêche annuel qui se tient normalement au mois de juillet. Les raisons sur lesquelles nous nous sommes basés pour prendre cette décision sont variées et en voici un aperçu.

Comme vous le savez, la réussite du tournoi est possible grâce à la généreuse contribution de nos commanditaires de Lac-du-Cerf et des villages avoisinants ainsi qu'à la tenue du souper et de la remise des bourses et prix.

Étant donné la situation précaire de la plupart des commerces qui ont été fermés pendant 2 mois, que les pourvoyeurs et campings n'ont pas encore le droit de recevoir de clients, que le centre communautaire n'est pas encore autorisé à tenir des activités, et ce jusqu'à la fin du mois d'août pour l'instant, il nous semblait inconcevable de solliciter nos commanditaires pour tenir un événement sans être assurés de sa tenue. De plus, depuis l'an passé un permis de Transport Canada est requis pour la tenue d'un tel tournoi et la demande de permis doit se faire préalablement à la tenue de l'événement, sans savoir si nous pourrions nous conformer à leurs demandes vue la situation. Ce n'est que partie remise.

Dans un autre ordre d'idée vous savez que c'est avec la vente des cartes de membres que nous finançons les ensemencements, tant pour les truites que pour les dorés. Nous n'avons pas vendu de cartes de membres cette année pour les raisons que vous connaissez, soit le confinement et la distanciation sociale mais n'ayez crainte nous procéderons quand même aux ensemencements grâce à une bonne gestion des finances de votre association et d'une collaboration avec la pisciculture de Ferme-Neuve. Nous avons le budget pour ensemencher nos 5 petits lacs à truites. Quant au doré, comme mentionné, la municipalité a une entente, comme par le passé, avec la pisciculture de Ferme-Neuve, pour le prélèvement d'œufs et de laitance de dorés pris dans le Lac-du-Cerf. Environ un million d'œufs ont été prélevés et, suite au résultat de la fécondation, nous aurons droit à 1% du taux

de survie des alevins. C'est soit à la fin juillet ou au début d'août que nous aurons les résultats et serons en mesure de faire l'ensemencement dans le Grand et Petit Lac du Cerf.

Pour terminer, le comité vous informe qu'un nouveau directeur s'est joint à l'équipe et que nous lui souhaitons la bienvenue. Il s'agit de M. Yvan Granger qui apporte avec lui un bagage d'idées ayant déjà agi au sein d'autres associations par le passé.

La saison de pêche bat son plein, respectez la limite de longueur pour le touladi et le doré, n'oubliez pas de faire nettoyer votre embarcation à la station de lavage qui, soit dit en passant, vous fournit désinfectant pour les mains ainsi que des serviettes papiers pour vous essuyer les mains.

Sans vouloir faire la morale à qui que ce soit, respectez les mesures d'hygiène et la distanciation sociale en ces temps difficiles, autant pour votre santé que pour celle des autres car nous voulons tous vous revoir, en santé, le plus tôt possible, quand ça sera permis.

Bonne saison de pêche à tous!

Sportivement vôtre

Robert Dolembreux, président

Collaboration au texte

Pierre Brien, Sec. Trésorier

Détente Santé des 3 Villages

Remercie

@Desjardins (Caisse du Cœur des Hautes-Laurentides)
pour sa contribution de 1000,00\$ dans le projet Détente Santé.

Cette participation financière nous permettra de renforcer notre action auprès de nos aînés...

Nous ne manquerons bien évidemment pas de vous tenir informé de nos futures actions.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, l'assurance de nos salutations les plus dévoués.

Le comité de Détente Santé des 3 Villages. *MERCI*



1 000\$

**pour l'Association Détente
Santé des 3 villages en 2020!**

 **Desjardins**
Caisse du Cœur des
Hautes-Laurentides

Les petites annonces



Pour annoncer dans le journal les tarifs sont :

Pour les organismes de Lac-du-Cerf, nous offrons l'espace d'une page gratuitement, la deuxième et les suivantes seront au coût de 10\$ chacune.

Pour les commerces, nous offrons une page complète à 20 \$ et une demi-page à 10\$.

Vous devez faire parvenir votre article par courriel à seulement une de ces deux adresses soit carhuot@tlb.sympatico.ca ou ouisol@hotmail.com.

Pour payer s.v.p. vous rendre à l'hôtel de ville au 19 ch. de l'Église du lundi au vendredi de 13h à 16h avant le 25 du mois précédant la publication. Un reçu vous sera remis.

Pour information : Caroline Huot

Courriel : carhuot@tlb.sympatico.ca

Téléphone : 819-597-2002

Les prochaines publications seront en août, octobre et décembre 2020.

Pensez-y !

Bienvenue
dans la nature !

GARAGE MARTIN LÉONARD



(819) 597-2003

Remorquage 24h



MODIFICATION DE NOS HEURES DEPUIS LE 12 MAI 2020 POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE !!!

OUVERT DE 8 A 19 H POUR LE MAGASIN ET STATION-SERVICE.

MÉCANIQUE OUVERTS SUR RENDEZ-VOUS DE 8 A 17H DU LUNDI AU VENDREDI ET LE SAMEDI AVANT-MIDI.



MERCI DE RESPECTEZ LES MESURES DE PRÉVENTIONS DE LA COVID LORS DE VOS VISITES À NOTRE COMMERCES DANS LE BUT DE PROTÉGER NOS EMPLOYÉS ET NOS CLIENTS.

Pour compléter notre petite section dépanneur, nous avons fait quelque ajout. Maintenant quelques conserves (Soupe, tomate en dés, sauces bbq, mais, macédoine, pois etc.) ainsi que des pâtes alimentaires, vinaigre, huile, farine etc.



Vous servir est toujours un plaisir et n'oubliez pas l'achat local c'est vital pour notre municipalité !!!



ÉMONDAGE

ALAIN PARÉ

Abattage d'arbre

Mini-pépine

Assurance

Tél. :450-563-3041



Pourvoirie Chalets chez Gaston

Route 311 Pontmain



**Cherche femme de ménage tous les samedis avant-midi de mi-juin a
septembre de 9h30 pour environ 3 ou 4 heures. Bon salaire!**

Téléphone : 819 597-2460

 **TOCARA**

Pauline Ouimet
Conseillère indépendante

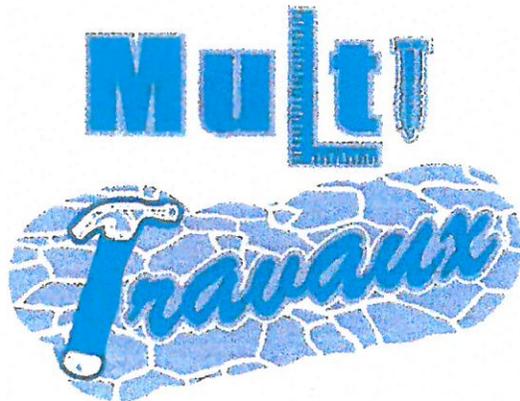
Site web: <https://www.tocaraplus.com/PaulineOuimet>
[Tocaraplus.com/PaulineOuimet](https://www.facebook.com/Tocaraplus.com/PaulineOuimet) – facebook
819-597-2385 ou 819-440-8734
paulineouimet2001@tlb.sympatico.ca



BIJOUX POUR FEMMES ET HOMMES
EN ACIER INOXYDABLE OU ARGENT STERLING
GARANTIS À VIE

**POUR TE FAIRE PLAISIRS, POUR OFFRIR EN CADEAU
VIENS VOIR MON INVENTAIRE, VISITE MON SITE WEB,
AIME MA PAGE FACEBOOK, SURVEILLE LES SPÉCIAUX
QUI N'AIME PAS FÊTER...RECEVOIR DES BIJOUX GRATUITS ET
AVOIR DU PLAISIR...CONTACTE-MOI POUR UNE RÉCEPTION!!!**

CERTIFICAT CADEAU DISPONIBLE



- Terrassement
- Pavé-uni
- Deck
- Rénovation
- Clôture
- Estimation gratuite



Depuis 1986

Amélioration et rénovation de votre résidence

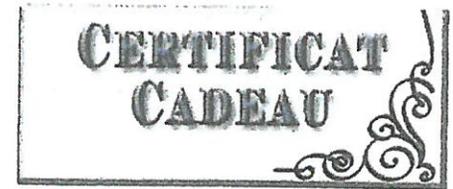
231, rue R. Rollin
Gatineau (Québec) J8R 1C6
multi-travaux1986@hotmail.com

Louis Sabourin
819-643-2923



Denise Turpin

Massothérapeute agréée



Massage thérapeutique
détente

Massage de

Drainage lymphatique

Bain de pied

Massage de 60 ou de 90 minutes

Diplômée et membre F.M.Q.

Reçu pour assurance

Certificat cadeau disponible

Pour rendez-vous 819 597-2858

156, route 311, Lac-du-Cerf



Pour vivre dans le bois
Offrez-vous le confort, l'espace et la qualité d'une maison de pièces **BONDU**



Choisir
une construction de bois, c'est vivre en harmonie avec la nature et son environnement.

Parmi un choix
de modèles, de styles et de budget variés, que ce soit une demeure prestigieuse ou votre petit chalet coquet, nous pourrons vous conseiller vers la construction de vos rêves.

Nos maisons
en kit peuvent être assemblées facilement

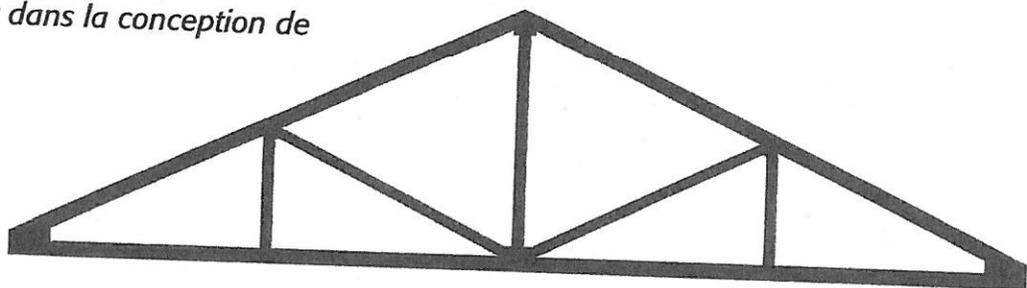
Chacun
de nos modèles sera le reflet votre personnalité

- * intérieurs chaleureux
- * poutres apparentes en bois massif
- * fenêtres traditionnelles à l'européenne
- * portes françaises

Nous offrons également du pin blanc, portes, fenêtres et fermes de toit en vente au détail

Fermes de Toit
fabriquées entièrement de bois sec, nous saurons vous conseiller dans la conception de vos fermes de toit

- * Résidentielles
- * Commerciales
- * Industrielles
- * Agricoles



217, rue Principale,
Lac-du-Cerf
(Québec) Canada J0W 1S0
Tél.: 1-855-597-2612
Télécopieur: 819-597-2845
info@bondu.ca



www.bondu.ca



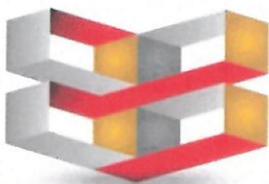
Pédicure & Manucure



par
Helene Métras

sur Rendez-vous 69 ch. Du Lac Mallonne, Lac-du-Cerf
819 303-2325 / 819 616-3325

Plans de construction neuve ou de rénovation



METRAPLAN
Architecture

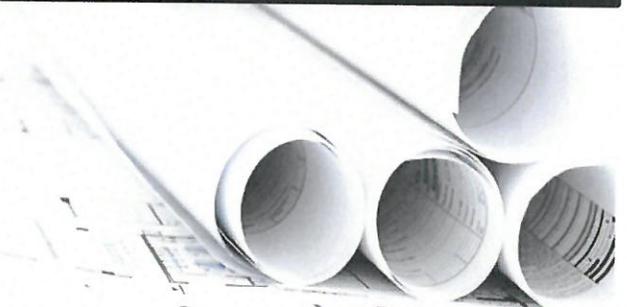


MEMBRE DE L'ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC



Pierre Métras

438 888-8551
819 303-2325



metraplan@xplornet.ca



Distributeur de moulée Bélisle maintenant au Lac-du-cerf avec livraison à votre porte

Pour Animaux domestiques :

- Chats
- Chiens

Pour oiseaux sauvages et chasse

- Oiseaux
- Chevreuil
- Orignal
- Ours

Pour animaux de basse-cour :

- Poules, Canards et Dindes
- Lapins
- Cochons
- Moutons, Chèvres, Alpaga, etc.
- Chevaux
- Vaches laitières et Bœufs à viande

PROMOTION !

Jusqu'au 1^{er} février 2020

Moulée pour
chevreuil

14.99\$+tx / 25 KG

Pour commander :

-Par téléphone : 819-513-0089

-Par [Facebook](#) : Distribution Yann Bélair alimentation animale comptoir nature Bélisle

Pour vendre, acheter ou louer faites affaire avec un courtier
résident de Lac-du-Cerf qui connaît bien votre région

ÉQUIPE
LAURENTIDES
IMMOBILIER



Estimation de la valeur marchande gratuitement et sans engagement



Des
SERVICES
IMMOBILIERS
à PRIX
SENSÉS

NICOLAS PENTASSUGLIA

courtier immobilier

514.882.6969 / 1.800.396.1030

www.laurentidesimmobilier.ca



4280, Beaubien E., Montréal
(Québec) HIT 1S6

immeublesnp@gmail.com



Écurie de pension pour chevaux au Lac-du-Cerf

<http://Facebook.com/domainecavallo>

Le domaine Cavallo, situé au 154 route 311 vous offre :
Pension pour votre cheval ou service de demi-pensions au mois
Écurie neuve avec box et entre-deux disponibles au besoin
Manège extérieur 100'x200' et accès à un réseau de sentiers
Appelez ou textez Nicolas au 514-882-6969 (cellulaire)

Service de terrassement et de petits travaux d'excavation avec chargeuse-rétrocaveuse (Pepine Caterpillar 420D, 4x4).



Disponible partout au lac-du-cerf / tarif à l'heure très compétitifs

Appelez ou textez Nicolas au 514-882-6969 (cellulaire)



ENTRETIEN MÉNAGER

BONJOUR À TOUS

Vivement le beau temps qui s'annonce avec son lot de corvées printanières! Que ce soit pour accomplir l'ouverture de votre résidence secondaire, votre grand ménage saisonnier, l'entretien régulier ou occasionnel, le lavage des vitres et même un ménage après rénovation. Je porte la même attention aux détails et j'adapte mes services selon vos besoins.

Vous pouvez compter sur moi pour la qualité du travail bien fait, ma disponibilité et mon respect de votre vie privé. De plus vous avez la possibilité pour vos assurances d'un service de surveillance et même l'entretien de vos plantes pendant une absence prolongée.

VOTRE SATISFACTION SERA TOUJOURS MA PRIORITÉ

Mes tarifs sont très abordables, mes références excellentes et accessibles sur demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi, au plaisir de vous voir.



DANIELLE résidente du beau Lac-du-Cerf depuis 2005

Téléphone: 819-597-2680

RESTAURANT 4 SAISONS
199, rue Principale, Lac-du-Cerf

Ouverture
pour les commandes à emporter

Veillez prendre note que le Restaurant 4 Saisons est ouvert pour les commandes à emporter seulement les vendredis, samedis et dimanches, de 11 h à 20 h. Selon la demande, cet horaire pourrait être modifié.

La quasi-totalité des mets apparaissant au menu du restaurant sont offerts pour les commandes à emporter. Veuillez prendre note que nous ferons des pizzas à partir de 15 h seulement.

Nous vous invitons à placer votre commande en appelant au **(819) 597-4295**. Nous vous demandons de respecter une distance de 2 mètres avec les autres clients. Pour l'instant, il est interdit de s'installer aux tables de pique-nique pour manger.

Des mesures sanitaires ont été mises en place dans le contexte de la COVID-19, tant pour la sécurité des clients que celle des employés.

Si vous avez des commentaires ou des commandes spéciales, vous pouvez également appeler au (819) 585-2795.

Au plaisir de se revoir!

Josée Lacasse
Restaurant 4 Saisons
(819) 597-4295



123 route 311, Lac-du-Cerf

(819) 597-2005 ou (819) 660-2702

Nathalie Léonard et

Yvan Granger

fermedesleonard@gmail.com

NOS PRODUITS DE PÂTISSERIE SONT DISPONIBLES À LA FERME. 😊

(Nous sommes toujours présents sur la ferme, mais il faut téléphoner avant de venir pour être certain qu'on puisse vous recevoir à la maison / boutique) *À noter que nous avons de nouvelles poulettes, alors pour les œufs, ça prendra environ 2 semaines pour qu'elles soient vraiment productives*

- Œufs frais
- Miel (petits pots et 1 kg)
- Tartinade de fraises
- Sirop d'érable
- Beurre d'érable 250 ou 500 g
- Tire d'érable 250 g

Sur commande (3 jours d'avance, mais téléphonez, peut-être en avons-nous de congelés) :

- Beignes : nature ou aux patates (trempés dans le sirop d'érable ou pas)
- Tartes : au sirop d'érable, aux pacanes, aux fraises, aux raisins, aux pommes
- Pain : belge blanc ou blé entier, aux raisins, Géraldine (pain de ménage)

VIANDE :

Bœuf sans hormones et sans antibiotiques, élevé au pâturage et au foin tout au long de l'année. Pour de la viande saine et goûteuse, vous pouvez faire une réserve de viande en nous appelant pour réserver $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou un bœuf entier et choisir les coupes que vous désirez avoir en discutant avec le boucher lui-même. Appelez maintenant pour en avoir à la mi-septembre.

Poulet de grain : Réservez maintenant pour des poulets entiers disponibles vers la fin août.

Porc élevé au pâturage : Nous aurons aussi des porcs en quartier disponibles à l'automne ; nous vous tiendrons au courant, mais vous pouvez déjà réserver !

À DONNER : Piano droit en bon état , mais devra être accordé, pris ici.



Boutique "ART & CIE"

à Notre -Dame de Pontmain

Artisans locaux! Passez voir nos nouveautés... Vous cherchez un cadeau pour la fête des pères!

▪ Artisanats, Cadeaux, Souvenirs, Certificat cadeaux, ballon à l'hélium et plus

Couvre visage disponible 100% coton



Nouveaux : Cours de vitrail *Possibilité de cours en individuel ou plus petit groupe, débutant ou intermédiaire,

Contactez-moi à la boutique pour les prix et les disponibilités.

Situé au : [23 rue de l'Église,](#)

[Notre-Dame-de-Pontmain, QC](#)

[J0W 1S0](#) [819-616-4009](#)

art.cie@hotmail.com

Louise Laroche, prop



RESSOURCES COMMUNAUTAIRES



Ass. Chasse et pêche Lac-du-Cerf
Robert Dolembreux
819-597-2670



Ass. Détente Santé des 3 villages
Liliane Viens Deschatelets
819-597-4202



Ass. de protection du petit et grand lac
du Cerf
Pierre Raïche
819-597-2019

Ass. Pour La Protection de
L'environnement du Lac Baptiste-
Lefebvre et du Lac Long
Francine Carrier
819-597-4102

Ass. pour la protection du lac-Mallonne
Pierre Filion
819-440-8730



Club de l'Âge d'Or de Lac-du-Cerf
Huguette Gareau
819-597-4347



Bibliothèque
Rolande Huberdeau
819-597-4163



Club des Loisirs du Lac-du-Cerf
Denis Landry
819-597-2002

Les Butineuses
Caroline Huot 819-597-2002

Le bridge
Lyne Gauthier 819-597-2869

Les Dards
Pierre Beaupré 819-597-2079

Le Badminton, le yoga
Francine Carrier 819-597-4102

La pétanque
Nicole Métras 819-597-4211



Les Promoteurs de bonne
heure Lac-du-Cerf
Hélène Desgranges
819-440-6124



Club Motoneige Antiloup
Gilles Pelland
819-585-3669



Club Quadri-Laus
Claude Garofalo
819-767-2548